

MENTION

BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



05

DOSSIER THÉMATIQUE PARTAGER LA FORÊT : IL Y A URGENCE À DIALOGUER...

Tout le monde rêve d'habiter dans une maison en bois mais on n'accepte plus la coupe d'un arbre. Notre société a perdu le lien entre la forêt et le produit en bois. Face à des attentes parfois inconciliables, les forestiers tentent de s'adapter... mais on atteint des limites.

03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION : XYLOFUTUR AuRA

11 | AGENDA - CHIFFRES CLÉS

FB **FIBOIS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#14

Sept. 2018

MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, pour un dialogue entre professionnels et avec le grand public

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Montbrison le 19 juin, les adhérents ont élu leur nouveau Conseil d'Administration composé de 26 membres représentatifs de l'ensemble des maillons de la filière. Ils m'ont renouvelé leur confiance en me désignant président pour 2 ans, avec l'appui de 3 vices présidents : José Brunet représentant la FNB Auvergne-Rhône-Alpes, Anne-Marie Bareau, présidente du CRPF et Michel Cochet représentant Fibois Isère. Avec l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et notre équipe salariée, nous allons tout mettre en œuvre au cours de ces deux années pour répondre aux besoins des acteurs de la filière, valoriser notre ressource et accroître les débouchés.

La rentrée de notre réseau interprofessionnel est chargée, avec au programme la promotion de la construction bois, du bois énergie, le renforcement du dialogue interprofessionnel et l'appui aux acteurs économiques.

Afin de sensibiliser un plus grand nombre de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre, les trophées du Prix régional de la construction bois seront remis dans le cadre du congrès du bâtiment durable, qui se déroule à Lyon les 17 et 18 octobre sous la houlette du cluster éco-énergies et de Ville Aménagement Durable. Pendant tout le mois de septembre, nous invitons le public à voter pour son ouvrage « coup de cœur » parmi les 8 lauréats sélectionnés par les professionnels.

Comme nous l'évoquions dans le dernier numéro de Mention Bois, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en juillet son appel à projets pour soutenir les

ouvrages en bois local. En écho à ce soutien, nous organisons le 27 septembre à la Région à Clermont-Ferrand une présentation de l'ensemble des aides publiques à la construction en bois local, tous les acteurs concernés y sont bien sûr conviés. Et nous lançons avec le concours des entreprises et des maîtres d'œuvre, une première édition d'une campagne de promotion de l'habitat individuel en bois, destinée au grand public, vous retrouverez toutes les informations sur www.habiterbois-aura.fr.

Concernant la valorisation du sapin et des gros bois, nous avons entamé des discussions avec nos collègues du Grand-Est, de Bourgogne-Franche-Comté et d'Occitanie pour un programme inter-massifs et avons lancé une étude de marché sur les produits à base de sapin.

Mais la valorisation de notre ressource passe par un bon dialogue avec le grand public et les élus locaux. Nous nous devons de mieux communiquer auprès des divers publics, pour montrer la multifonctionnalité de la forêt et des bois. On ne peut aimer un habitat bois mais ne pas vouloir récolter un arbre. Le dossier consacré à ce numéro montre combien les acteurs de la filière sont attentifs à ces questions. France Bois Forêt travaille aussi une communication en ce sens afin de compléter la campagne « Pour moi, c'est le bois ». Je vous souhaite bonne lecture de ce Mention bois.

*Le président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes, Jean Gilbert*

SOMMAIRE

03-04

Actualités / Publications

Retrouvez l'actualité de la filière bois

05-08

Dossier thématique

Partager la forêt :

Il y a urgence à dialoguer...

09

Innovation bois

Xylofutur AuRA, une nouvelle association pour soutenir

l'innovation dans la filière forêt-bois

10

Portraits : Véronique Mahamat & Jean-Christophe Charrier

Direction de l'École Technique du Bois à Cormaranche-en-Bugey (01)

11

Agenda / Chiffres clés

Les événements de la filière bois

12

Prix Régional

Lauréats du Prix Régional de la Construction Bois

Auvergne-Rhône-Alpes 2018

ACTUALITÉS

HABITER BOIS

La construction bois sera mise à l'honneur auprès du grand public du 5 au 14 octobre à travers la 1ère édition d'Habiter Bois en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette opération, initiée en Pays de la Loire par Atlanbois en 2017, consiste à proposer aux particuliers des visites de maisons individuelles, construites, rénovées, agrandies ou encore aménagées en bois. Plus de 30 visites sont ainsi proposées et commentées par des entreprises ou des architectes.

Consulter le site www.habiterbois-aura.fr



PROMOTION DES PRODUITS BOIS ISSUS D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Après avoir publié le catalogue des produits bois d'Auvergne-Rhône-Alpes, Fibois AuRA a mis en ligne le site internet www.bois-auvergne-rhone-alpes.fr. L'objectif est de faire connaître l'offre locale composée de produits fabriqués dans la région à partir de bois récoltés également localement. 60 produits finis et plus de 60 fabricants sont à ce jour référencés, ainsi que de nombreux ouvrages réalisés à partir de cette offre.



CONGRÈS NATIONAL DU BÂTIMENT DURABLE 2018

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire du 7^{ème} Congrès National du Bâtiment Durable qui aura lieu à Lyon les 17 et 18 octobre 2018. Avec 1 000 professionnels attendus, cet événement, organisé cette année par le cluster Eco-Energies et Ville & Aménagement Durable, est devenu incontournable dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement du territoire sur la thématique de la transition énergétique et environnementale.

Un tarif préférentiel (150 € les 2 journées) est réservé aux adhérents de Fibois, contactez-nous pour plus d'information.

Plus d'infos sur www.congresbatimentdurable.com



PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS : DÉCOUVREZ LES LAURÉATS ET VOTEZ POUR VOTRE COUP DE CŒUR !

Les 8 lauréats 2018 du prix régional de la construction bois sont présentés sous forme de courtes vidéos sur le site fibois-aura.org rubrique construction / coup de cœur. Votez avant le 30 septembre pour votre coup de cœur et gagnez un week-end pour 4 au Bois Basalte dans un site d'exception entre Chaîne-des-Puys et pays des Combrailles en Auvergne... La cérémonie de remise des prix aura lieu le 17 octobre dans le cadre du Congrès National du Bâtiment Durable à Lyon.



PLUS D'ACTUALITÉS ?

Retrouvez toujours plus d'actualités :

 www.fibois-aura.org

Vous souhaitez partager votre expérience bois ?

Contactez-nous !

contact@fibois-aura.org



AG FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fibois AuRA a organisé sa première Assemblée Générale le 19 juin dernier à Montbrison (42). Jean Gilbert (Fibois 42) a été réélu Président, secondé à la Vice-Présidence par José Brunet (FNB AuRA), Michel Cochet (Fibois 38) et Anne-Marie Bareau (CRPF) pour 2 ans. Cette AG a été l'occasion d'annoncer officiellement l'adoption par l'ensemble des interprofessions territoriales d'Auvergne-Rhône-Alpes de la dénomination Fibois, déclinée sur un logo identique.



CONJONCTURE BOIS CONSTRUCTION

Fibois AuRA publie la 2^{ème} note de conjoncture semestrielle sur le secteur bois construction en Auvergne-Rhône-Alpes réalisée par la CERC. L'activité en hausse révélée au 1^{er} semestre semble se poursuivre et les perspectives pour cette fin d'année sont bonnes du point de vue des chefs d'entreprises. Les carnets de commandes s'avèrent plutôt bien garnis, garantissant, en moyenne, 5 mois de travail par les chantiers en cours ou à venir.



À télécharger sur
fibois-aura.org
/ rubrique Construction

UN ESPACE DÉDIÉ AU BOIS SUR LE SALON BE POSITIVE

Le salon de la transition énergétique et numérique des bâtiments et des territoires qui aura lieu du 13 au 15 février 2019 à Lyon Eurexpo, disposera, à la demande des professionnels de la filière, d'un espace dédié au bois, que ce soit pour l'énergie ou la construction. Fibois AuRA s'associe à l'organisateur GL Events pour faire vivre cet espace et positionner le bois comme le matériau phare de la transition énergétique. Des formules de stands à tarifs préférentiels sont proposés aux acteurs de la filière.

Pour plus d'infos, contacter Bénédicte Muller b.muller@fibois-aura.org.

PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur www.fibois-aura.org



Ça va barder !

Études de cas, points de vigilance, analyses photographiques... ce nouveau guide aborde tous les points clés pour comprendre et anticiper ce phénomène naturel qu'est le grisonnement des façades en bois. Réalisé par Fibois 38, en

partenariat avec le CAUE Isère, Fibois 07-26 et Fibois AuRA à partir de retours d'expériences de vieillissement du bardage bois dans le massif alpin.

Disponible en téléchargement sur fibois38.org ou sur demande auprès de Fibois 38



Livre du Prix National de la Construction Bois

Réalisé par France Bois Régions, il présente 115 projets dont les lauréats de l'édition 2018 du Prix National de la Construction Bois.

Disponible sur demande auprès de votre interprofession



Rapport d'activités Fibois AuRA 2017

Ce rapport d'activités propose une synthèse des actions d'Auvergne Promoboïs et de Fibra au cours de l'année 2017.

Sur demande auprès de contact@fibois-aura.org ou en téléchargement sur www.fibois-aura.org



Rapport d'activité de France Bois Régions

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes constitue avec toutes les autres interprofessions régionales l'association France Bois Régions, association qui permet des échanges d'expériences entre interprofessions régionales et la conduite d'actions en commun.

Découvrez l'ensemble des actions communes de l'année 2017 sur www.franceboisregions.fr/un-reseau

DOSSIER THÉMATIQUE

Faire vivre la forêt, c'est aussi couper des arbres". Principe couramment admis il y a encore quelques années, il fait aujourd'hui débat. Face à une société schizophrène, la filière tente de s'adapter.

PARTAGER LA FORÊT : IL Y A URGENCE À DIALOGUER...

Tout le monde rêve d'habiter dans une maison en bois mais le grand public n'accepte plus la coupe d'un arbre. Chacun sait que nos forêts sont de formidables puits de carbone, mais difficile de convaincre que le renouvellement forestier est nécessaire pour faire perdurer cette captation... Deux exemples parmi tant d'autres qui illustrent les attentes paradoxales de notre société vis-à-vis de la forêt. Les forestiers tentent de répondre à ces attentes, parfois inconciliables, mais attention on atteint désormais des limites...



CONSOMMER DU BOIS, MAIS SANS TOUCHER À LA FORÊT!

On loue les mérites du bois, matériau naturel et renouvelable, or de plus en plus de voix s'élèvent pour hurler à la déforestation de notre patrimoine boisé, à l'irruption d'engins forestiers indésirables, à la perte de biodiversité... Dans une société de communication où les réseaux sociaux permettent à l'information - juste ou fausse - de circuler quasi instantanément et à l'épiphénomène de prendre des proportions mondiales, la connaissance a cédé la place à la croyance, souvent tenace, rendant toute appréciation erronée difficile à contrecarrer.



Jean-Luc Chenal, Directeur Commercial de la coopérative Coforêt, observe depuis quelques décennies cette évolution des mentalités. Sur le périmètre d'intervention de Coforêt - les 8 départements de Rhône-Alpes, 3 départements de Franche-Comté et le département de la Saône-et-Loire - il note que "les conditions d'exploitation des bois ont beaucoup évolué. D'abord, il y a dans notre périmètre des secteurs où la forêt est quasiment périurbaine.

Autour de Lyon, Chambéry, Grenoble, Besançon... même si ce sont des bois privés, le public qui les sillonne est convaincu que la forêt est à tout le monde et peut voir d'un mauvais œil des interventions en coupes d'arbres".

Mais ce comportement n'est pas l'apanage des grandes villes, "on le retrouve également dans les secteurs touristiques, au cœur des massifs forestiers alpins, par exemple, où les promeneurs individuels et les groupes se sont multipliés et acceptent mal la présence de professionnels. Il n'est pas bien vu de modifier leur chemin de promenade pour cause de coupe". Serions-nous devenus des intrus dans nos forêts ?

Pour Jean-Luc Chenal, le temps forestier joue également en défaveur de la filière. "En forêt productive, le pas d'intervention entre 2 coupes est d'environ 10 ans. Et 10 ans, c'est un laps de temps énorme. Les gens ne se souviennent plus qu'un engin était déjà passé par là, et ils ne savent pas que la gestion durable des forêts implique ces interventions. Notre présence est de plus en plus perçue comme une agression".

Enfin, et plus complexe à gérer, "on fait de plus en plus jouer un rôle de protection à la forêt : protection d'espèces ou d'habitats, protection de la ressource eau, protection de sols pentus en montagne... On est face à un nombre croissant de contraintes, édictées par le code forestier, le code de l'urbanisme, les règles départementales d'exploitation, les mesures locales de périmètres de protection particuliers... cela devient un casse-tête pour qui doit intervenir en forêt. Sortir du bois devient un vrai défi".



J-L Chenal,
Directeur Commercial
de Coforêt



José Brunet,
Directeur Général
du Groupe Moulinvest



José Brunet, Directeur Général du Groupe Moulinvest - acteur industriel de premier plan, basé à Dunières (43), qui transforme environ 300 000 m³ de bois par an - confirme ces tendances et regrette "le manque d'information du public, souvent sous influence. Le lobby écologiste a fait oublier l'importance du couple sylviculture / industrie qui de tout temps a permis de régénérer la forêt. Si nous n'y prenons garde, on risque de ne plus pouvoir exploiter nos forêts".

Pour lui, "on a beaucoup communiqué sur le thème de la forêt et du cadre de vie, et malheureusement on a laissé de côté tout un pan de sensibilisation sur l'intérêt de la coupe. Car il faut bien le rappeler, si le Fonds Forestier National (FFN) a été créé en 1946, ce n'était pas pour faire de l'écologie mais bien pour développer une industrie et une filière bois française. Aujourd'hui, beaucoup de forêts financées par le FFN sont arrivées à maturité. Elles n'ont plus de valeur ajoutée sauf à les couper avec obligation, bien sûr, de reboiser".

Il constate aujourd'hui que "ce problème d'acceptabilité des coupes de bois prend de l'ampleur et mène à une situation très confuse. Les maires, élus divers, préfets, conseils départementaux... s'en sont emparés sur la pression de certains administrés. Les contraintes et les règlements pleuvent. Si cela continue à ce rythme, bientôt on ne pourra plus entrer en forêt. Ce serait une catastrophe".

Pour autant, ce scieur l'admet, "face à cette défiance quasi générale, nous - professionnels de la filière - devons être exemplaires dans nos chantiers. Nous avons quelquefois tendance à nous croire partout chez nous, cela doit changer". Exemple à l'appui, il relève qu'"on exploite les bois avec des équipements de plus en plus robustes et

lourds. Notre intervention peut dégrader les chemins de desserte. Les ornières et autres traces visibles heurtent les promeneurs, crispent les communes qui gèrent ces chemins. Nous devons respecter les règles du jeu et faire toutes les déclarations nécessaires. En cas de dégât, après échange contradictoire avec la commune, nous devons assumer nos responsabilités et remettre en état si nécessaire".

Il en appelle dès lors à un travail accru avec les élus pour que, notamment, "toutes les communes forestières, qu'elles soient peu ou beaucoup boisées, aient conscience de l'enjeu d'exploiter les forêts. Depuis quelques années, de nombreuses zones boisées ont été insérées dans des zones ou sites classés, rendant encore plus difficiles - voire impossibles - les coupes. Il faut éviter de trop administrer notre forêt, elle l'est déjà suffisamment. Néanmoins de nombreuses parcelles n'ont pas ou peu d'intérêt sylvicole et ce sont ces parcelles qui doivent être mises en avant pour la mixité des usages".



LES BÛCHERONS SE FONT CONNAÎTRE...

Exécutants des chantiers forestiers, les ETF sont souvent en première ligne face aux critiques des autres usages de l'espace forestier.

On sait que le métier d'Entrepreneur de Travaux Forestiers est difficile, mais il est parfois rendu encore plus difficile par les critiques qui leur sont faites sur leur travail. Ils souffrent en effet d'une mauvaise image auprès de certaines personnes qui les considèrent comme des destructeurs alors qu'ils sont les « jardiniers » de nos forêts.

Sans eux, en effet, les zones forestières seraient vite des lieux inaccessibles et dangereux, et ils veulent le faire savoir ! C'est dans cette optique que le projet «Vis ma vie de Bûcheron» a vu le jour dans les PNR des Bauges et de la Chartreuse tout d'abord, puis dans les PNR du Vercors, du Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne.

L'objectif est de proposer à des publics variés (locaux, touristes...) de visiter un chantier d'exploitation forestière en compagnie des professionnels qui y travaillent.



Le gestionnaire présente la forêt et les objectifs de la coupe, l'abatteur ou le débardeur présente son activité, l'interprofession fait le lien entre la coupe, la filière et les produits finis que les participants utilisent quotidiennement.

À leur arrivée, les personnes sont rarement dans l'opposition ferme, mais plutôt dans l'incompréhension : pourquoi couper du bois ? Pourquoi utiliser des engins ? Quel impact pour les générations futures ? ... Après 3 heures de découverte, le résultat est là, la très grande majorité comprend l'intérêt et la nécessité d'exploiter nos forêts.

L'avantage de cette action est qu'elle ne se limite pas aux seules personnes présentes puisqu'elles-mêmes vont pouvoir véhiculer une image positive de ces métiers et, par conséquent, de la filière tout autour d'elles.

LA MISE À BLANC, SUJET DE DIVERGENCES...



Christophe Chauvin,
Ingénieur forestier,
Président du Réseau
Écologique Forestier
Rhône-Alpes (REFORA)



“Les itinéraires sylvicoles ont évolué avec la mécanisation et la coupe rase s’est développée tandis que, par sa visibilité immédiate, elle reste difficile à avaler pour le grand public” fait remarquer

Christophe Chauvin, Ingénieur forestier et par ailleurs Président du Réseau Écologique Forestier Rhône-Alpes (REFORA), association qui travaille à l’amélioration de la gestion forestière par une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Pour lui, “la sylviculture a malheureusement tendance à se simplifier et cela constitue un problème pour la biodiversité mais aussi pour l’exploitation forestière, mal acceptée sous cette forme ; et parfois pour la forêt elle-même, pas toujours bien régénérée. Ces mises à blanc, dès qu’elles excèdent un demi-hectare, sont vite choquantes. C’est un mode d’exploitation un peu brutal qui interpelle également les élus et finit par rebuter un certain nombre de propriétaires”.

L’idée qu’il défend, “c’est un prélèvement plus doux, une régénération plus progressive conduisant vers une structure plus irrégulière. C’est une démarche plus mesurée et un défi majeur pour notre région”.

Techniquement parlant, “au lieu de faire une coupe unique et de revenir dans 40 ans, nous proposons un schéma plus progressif : étalé sur 30 ans, on coupe le volume équivalent mais on a encore un peuplement toujours présent. L’idée, c’est de remplacer les économies d’échelle dues à la massification par une sélection vers la qualité. Des études comparatives existent sur de tels modèles de futaie irrégulière et elles montrent que l’approche est compétitive, avec un écart financier relativement faible”.

Sensible à cette approche, Jean-Luc Chenal de Coforêt fait néanmoins remarquer que “la coupe rase n’est pas un choix de filière mais une adaptation à une baisse rarement vue du coût de la matière. En 1960, 40 m³ exploités permettaient d’acheter une voiture, aujourd’hui tout juste un scooter ! Si on pouvait jadis exploiter de très petites parcelles, aujourd’hui la taille de la coupe a été multipliée par dix notamment parce que l’exploitation n’est plus familiale mais sous-traitée à des entrepreneurs de travaux forestiers avec des engins mécaniques qui exigent un volume minimal par chantier”.

Pour le scieur, José Brunet, “il ne faut pas considérer la mise à blanc comme une mise à mort, comme s’il n’y avait plus d’après. Notre entreprise impose la replantation des parcelles exploitées mais nous sommes conscients que le reboisement est un réel problème. Il manque une police pour contrôler et contraindre. Pour ce qui est de l’irrégularité des peuplements, elle nous semble déjà présente dans la sapinière. On dispose d’un gisement gigantesque car nos territoires sont très étendus, l’irrégularité s’exprime quand on observe la forêt dans sa globalité”.

C’est justement cette vision macro ou micro-forestière qui différencie nos intervenants. Christophe Chauvin du REFORA défend “des choix individuels et une volonté d’agir autrement. Il y a un nombre croissant de propriétaires forestiers actifs, attachés à leurs forêts, en recherche d’autre chose que la coupe rase et les interventions de gros engins mécaniques. Notre souhait n’est pas d’opposer les approches. On peut faire de la mise à blanc avec replantation pour certains peuplements artificiels, et aller vers plus d’irrégularisation pour d’autres. Et il y a des peuplements de structure irrégulière qu’il est vraiment dommageable de raser, alors qu’ils sont riches en biodiversité et satisfaisants pour tout le monde : pour le sylviculteur par leur rentabilité, pour le public et les élus pour leurs aménités”.



VOIRIES ET DÉBARDAGE, LIAISON DANGEREUSE ?

Le débardage sur les voiries communales fait trop souvent l’objet de litiges et amène parfois à des réglementations déconnectées de la réalité de l’exploitation forestière.

Les relations entre municipalités et forestiers se sont dégradées ces dernières années. D’un côté, les élus reprochent aux professionnels de ne pas se faire connaître et de partir « comme des voleurs » à la fin du chantier, de l’autre, les professionnels reprochent aux élus de mettre des freins à leur activité.

Les élus ont en partie raison, mais il est souvent difficile de les contacter s’agissant surtout de petites communes rurales aux horaires d’ouverture de la Mairie très restreints (2 à 4 h / semaine). Les professionnels ont également en partie raison, mais il leur faut comprendre l’inquiétude de petites communes qui ont souvent peu de budget pour entretenir leurs voiries et donc sont poussées à légiférer.

Fort de ce constat, un premier projet a vu le jour à Ambert (63) au sein du PNR du Livradois-Forez. Nous avons, en collaboration avec les COFOR et le PNR, mis en place un travail de concertation entre élus et professionnels (ETF, exploitants, scieurs, gestionnaires). Chacun a travaillé de son côté pour définir les problématiques et trouver des solutions. Ensuite, les travaux ont été mis en commun et ont permis de se rendre compte que les demandes des uns n’étaient pas incompatibles avec celles des autres !

Une procédure consensuelle non réglementaire, impliquant chacun, a été élaborée. Le principe est simple : un imprimé de déclaration est utilisé pour les échanges entre les parties. Le professionnel envoie le document avec les éléments dont il a connaissance au référent communal (un annuaire des référents est disponible), celui-ci lui répond avec les éléments complémentaires éventuels (réseau d’eau potable, itinéraire de sortie des bois...). C’est l’ETF ensuite qui, en arrivant sur le chantier, prévient du début effectif du chantier pour un éventuel état des lieux (si l’une des parties le souhaite).

Trois ans après sa mise en place et un bilan chaque fin d’année, les résultats sont très positifs puisque la majorité des chantiers est déclarée et les professionnels constatent une très nette amélioration des relations avec les élus.

Ce projet a depuis fait des émules puisqu’il est désormais mis en place sur le territoire des Combrailles (63), du plateau de la Chaise-Dieu (43) et de Chambaran (26/38), il est également en cours d’adoption dans l’Ardèche... et au-delà de notre région.

Outre le côté pratique de ce mode opératoire, il est important de créer - ou plutôt recréer - ce lien entre les professionnels et les élus car ces derniers sont souvent les premiers interlocuteurs des mécontents. Leur apporter des éléments de réponse leur facilite la vie et, par conséquent, facilite celle des professionnels !

UN LONG CHEMIN DE DIALOGUE...

Le fossé entre grand public et filière bois n'a cessé de se creuser depuis quelques années. Les forestiers n'ont pas perçu le choc que constituerait pour le public l'exploitation de bois arrivés à maturité, tant cela leur paraissait si normal.

De nos jours, nos contemporains tendent à voir dans la forêt essentiellement un lieu de détente et de promenade. Un sanctuaire qui ne doit en aucun cas être violé par l'homme. Les générations passées savaient à quel point l'intervention des forestiers était nécessaire, cette culture est à reconstruire.

La filière doit communiquer vers le grand public et refaire le lien entre la forêt, son exploitation et les produits en bois qui nous entourent. Nous avons entamé ce long travail au travers d'initiatives telles que « Vis ma vie de Bûcheron », le site internet questionsforet.com, grâce à des communications comme celle de l'ONF... À l'échelle régionale, nous avons multiplié les actions, mais une communication nationale a tout son intérêt. Message entendu en haut lieu puisque l'interprofession nationale, France Bois Forêt, s'est emparée du problème.

Autre cible d'importance, nos élus et décideurs publics. Souvent interpellés par des administrés qui refusent de voir un porteur en forêt, ils n'ont pas toujours les arguments pour répondre :

nous devons leur parler plus, les accompagner, les aider et travailler dans un véritable esprit de partenariat. Le mode opératoire voirie et le site questionsforet.com sont une première avancée. Pour autant, se mettre autour de la table, avec eux et toute autre personne de bonne volonté, pour améliorer nos pratiques et comprendre les attentes réciproques de toutes les

parties devient éminemment nécessaire. La filière y est sensible, elle est prête à discuter et à évoluer.



POURQUOI COUPEZ-VOUS DES ARBRES ?

L'ONF met en place un plan de communication.

« Pourquoi coupez-vous des arbres ? », c'est la question que se posent de plus en plus de citoyens avides de nature et de grands espaces. Quand ce n'est pas pire : « Pourquoi cassez-vous tout ? ».

Cette problématique que l'on connaît depuis longtemps aux abords des grandes villes gagne du terrain en milieu rural notamment par l'arrivée d'ex-citadins (ou néo-ruraux) qui ont une image quelquefois très idyllique de la « campagne ».



Ce problème, l'Office National des Forêts (ONF) le connaît bien. Il est en effet à l'origine de travaux importants sur la communication en forêt publique, et ce depuis longtemps. Conscient du fait qu'aujourd'hui il n'est plus question de faire le distinguo entre forêt publique et privée sur la question de l'image vis-à-vis du public, l'ONF a créé des supports de communication imprimables sur panneaux et les a mis gracieusement à disposition des interprofessions afin que leur diffusion puisse être la plus large possible.

Le principe de cette communication est simple mais efficace, il s'agit d'expliquer aux usagers (promeneurs et autres) les raisons pour lesquelles le chantier est réalisé et ce qui va être fait par la suite. Le tout est présenté à l'entrée de la coupe.

Le principe de gestion durable est expliqué simplement et permet au visiteur lambda de repartir avec une image d'un chantier en construction (on fait une coupe pour améliorer ou pour renouveler) plutôt qu'un chantier de destruction. Désormais il sait et saura répondre à celui qui lui posera la question...

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES ÉLUS RÉGIONAUX

www.questionsforet.com est un site internet créé par l'Interprofession régionale. Pour poser ses bases, elle s'est appuyée sur un groupe de travail chargé de réfléchir à la communication en direction du grand public et de nos élus. L'objectif étant d'expliquer simplement l'exploitation des forêts et le rôle indispensable de la desserte forestière afin que le grand public perçoive mieux les interventions des professionnels en forêt, et que les élus - mieux éclairés - relaient l'information et s'impliquent dans la réalisation de dessertes.

Ce groupe de travail a été lancé mi-2015 avec des représentants du CRPF, de l'ONF, de PEFC, de Rhône-Alpes Bois Bûche. L'Interprofession a élaboré le contenu du site en échangeant régulièrement avec ce groupe pour affiner les textes et trouver les bonnes illustrations.

Ce site a été mis en ligne le 24 septembre 2015, accompagné de newsletters mensuelles ayant pour thème « l'histoire de la gestion des forêts », « la certification PEFC », « le stockage du carbone »...

Une communication vers la presse écrite spécialisée et grand public a accompagné le lancement de ce site. De plus, un travail de référencement dans les

principaux moteurs de recherche a été confié à l'agence de communication qui a créé cet outil.

Fin 2015, le site questionsforet.com enregistrait plus de 3100 visiteurs, il totalise 4400 visites en 2017. Les pages font actuellement l'objet d'enrichissements pour mieux mettre en évidence les hommes qui travaillent dans la forêt, et pour rajouter plus d'interactivité.



questionsforet.com pour tout savoir sur la gestion de nos forêts

INNOVATION BOIS



XYLOFUTUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR SOUTENIR L'INNOVATION DANS LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, SON PRÉSIDENT JEAN-CLAUDE SÈVE NOUS EN PARLE...

“Jean-Claude Sève, pouvez-vous nous expliquer comment vous en êtes arrivé à créer l'association Xylofutur AuRA ?

À la création des pôles de compétitivité en 2005, seule la région Aquitaine avait été retenue pour créer le pôle de compétitivité Xylofutur. Ce pôle de compétitivité, dans une région très spécialisée sur le pin maritime, a permis la concrétisation de plus de 200 dossiers de recherche et développement dans plusieurs domaines allant de la forêt à l'industrie du bois et du meuble, pour le plus grand intérêt de tous les acteurs de la filière bois de cette région. Le Département de l'Ain et la Communauté de Communes du Haut Bugey ont toujours témoigné un grand intérêt pour la filière bois, qui s'est traduit par la création dans les années 90 d'un véritable Campus du Bois à Cormaranche en Bugey avec 3 écoles en alternance : la MFR, l'École Technique du Bois et la formation ingénieur de l'ECAM. Ceci est vraiment exceptionnel car cette réalisation est le fruit d'un travail commun entre André Lyaudet, Cyrille Ducret, actuel président des scieurs de l'Ain et de nombreux responsables politiques dont Damien Abad, député de l'Ain.

Les contacts très positifs pris dès 2016 avec Xylofutur ont permis d'aboutir à la création de l'Association loi 1901 Xylofutur AuRA. Le Pôle de compétitivité Xylofutur apportera un soutien opérationnel et la labellisation des projets de R&D issus de la région AuRA. Aussi, des conventions de partenariat entre Xylofutur AuRA et FIBOIS AuRA d'une part, portant sur la mise à disposition de personnels fléchés vers la R&D et l'innovation, entre Xylofutur AuRA et Plastipolis, le pôle de compétitivité basé à Oyonnax, d'autre part, afin d'envisager des modes de coopération, sont à l'ordre du jour. Le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, a confirmé son soutien.

Ce qui nous réunit est bien l'essentiel c'est-à-dire le Matériau Bois, sans doute le plus vieux du monde mais encore trop méconnu en terme de caractéristiques mécaniques, chimiques, de durabilité et de mise en œuvre avec notamment le collage et l'aboutage. Pour mieux et plus l'utiliser, nous voulons mieux le connaître et le faire connaître, et pour cela il faut le caractériser pour définir de nouveaux domaines d'utilisation.

Quelles seront les missions de cette association et comment va-t-elle être organisée pour assurer ces missions ?

Fin 2016, Xylofutur et FIBRA ont organisé des ateliers thématiques de détection de projets R&D susceptibles d'être développés par la nouvelle association. Quatre domaines avaient été explorés, à partir desquels on a pu détecter entre 10 et 15 pré-projets dont

- caractérisation des gros sapins très présents en Rhône-Alpes et Auvergne,
- gestion prévisionnelle de la ressource,
- traitement des bois avec des procédés non chimiques,
- valorisation chimique des écorces.

Pour réaliser ces objectifs, nous mettrons en place un Comité de Pré-labellisation AuRA qui transmettra les avis à la Commission Scientifique et Technique existante en Aquitaine afin de bénéficier des financements réservés aux Pôles de compétitivité. Nous serons bien sûr attentifs aux modifications gouvernementales en termes de financement des pôles, et notamment aux appels à candidatures de labellisation des nouveaux pôles de compétitivité.

De votre point de vue, comment voyez-vous la complémentarité avec les interprofessions forêt-bois déjà présentes sur la région ?

La coopération entre nos 2 associations doit être par nature très forte car leur interlocuteur administratif commun est

le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant, les principes établis à l'origine de ce projet doivent être respectés c'est-à-dire une structure souple, économe, pragmatique avec un pilotage fort par les industriels et les propriétaires forestiers publics ou privés. Les projets labellisés doivent réellement correspondre aux besoins des entreprises de la filière. La récente création du Groupement Régional FNB AuRA présidé par Stéphane Eymard sera un élément moteur car l'industrie de la scierie, à la charnière de l'amont forestier et de l'aval industriel est un élément essentiel de la filière bois, en effet, il privilégie l'utilisation du bois français.

Enfin, dans le court terme, quel service cette association peut-elle apporter aux entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes ?

Toute les entreprises de la filière Bois d'Auvergne-Rhône-Alpes pourront avant la fin de l'année 2018, nous l'espérons, déposer des projets de R&D avec une demande de pré-labellisation afin de pouvoir bénéficier des financements réservés aux Pôles de compétitivité. Nous encourageons plus particulièrement des projets collectifs qui peuvent avoir un intérêt pour la création de valeurs que ce soit dans les massifs forestiers AuRA, les entreprises du bois en général et l'industrie.

Je souhaite que cette belle opportunité, qui nous est donnée par Xylofutur, que je remercie, permette à la filière bois AuRA de créer un outil qui nous manque actuellement car toutes les possibilités de notre beau matériau sont très loin d'être toutes connues. C'est la Recherche et le Développement qui nous permettra d'avancer et de gagner.”

Le siège social de Xylofutur AuRA est situé dans l'Ain au 180, rue Pierre et Marie Curie à Bellignat.



PORTRAITS

VÉRONIQUE MAHAMAT
& JEAN-CHRISTOPHE CHARRIER

Portraits croisés de Véronique Mahamat, Directrice de l'École Technique du Bois (Cormaranche en Bugey-01) qui vient de faire valoir ses droits à la retraite et Jean-Christophe Charrier son successeur.

ENTRETIEN

1 • Véronique Mahamat, pouvez-vous nous présenter votre parcours et l'ETB ?

C'est à l'École de Production® BOISARD à Vaulx-en-Velin où j'ai été embauchée en 1987 pour m'occuper de la formation continue que l'aventure a démarré. En 1989, les professionnels de la scierie rencontrent les services de la Région pour leur faire part de leurs besoins de personnel qualifié non satisfaits. Ils visitent l'école Boisard, et sont immédiatement séduits par cette approche répondant à leur problématique – une formation sur les machines de production utilisées dans leurs entreprises.

Le directeur de Boisard, Antoine REBOULLET, me propose de m'occuper du projet de Cormaranche, connaissant mon besoin de m'investir et mes liens avec la filière : mon papa avait une entreprise de charpente-menuiserie-couverture en Saône-et-Loire et je suis allée dès mon plus jeune âge avec lui dans les scieries. Le projet de Cormaranche est un challenge enthousiasmant, que j'accepte immédiatement.

La construction de l'école et l'achat des matériels nous amènent à une 1^{ère} rentrée scolaire en 1992. Le groupement des scieurs a très vite décidé une aide au fonctionnement sous la forme d'une taxe (de 0,5 % aujourd'hui mais de 1,5 % au démarrage) perçue par l'O.N.F. sur les ventes de bois du département.

Aujourd'hui l'école propose les 3 diplômes de la 1^{ère} transformation du bois (Bac pro Technicien de Scierie, CAP Conducteur Opérateur de Scierie, CAP mécanicien affûteur) en appliquant la pédagogie originale et innovante des Écoles de Production® : 1/3 du temps consacré aux cours généraux et 2/3 en atelier, à la réalisation de commandes pour des clients avec des équipements professionnels. C'est le principe du « Faire pour Apprendre ».

2 • Quels ont été les grands projets de l'ETB ?

L'établissement a tissé dès sa création des liens étroits avec les entreprises, et notre objectif a toujours été d'être en adéquation avec le milieu professionnel, avec le souci d'investir pour étoffer notre plateau technique, aussi bien pour l'atelier de sciage que pour celui d'affûtage. Et à venir, à la rentrée 2018, nous disposerons d'un simulateur de sciage.

3 • Jean-Christophe Charrier, quelle suite allez-vous donner à ces projets ?

Les projets ne manquent pas, tout en continuant dans l'esprit École de production®, avec l'objectif de former toujours plus de jeunes épanouis dont les compétences répondent aux besoins des entreprises.

Tout d'abord, nous allons devoir mettre en place le simulateur de sciage. De plus, nous avons un projet d'agrandissement pour des salles de cours et ateliers d'automatisme. En termes de formations, nous réfléchissons à développer une mention complémentaire ou un diplôme sur la maintenance en scierie car les entreprises sont en demande sur ce sujet. De plus nous sommes en train de nous organiser pour pouvoir délivrer le permis tronçonneuse niveau 1, pour les utilisateurs occasionnels en milieu professionnel (pour nos élèves et des demandes d'entreprises), mais ce niveau de permis ne concerne pas le bûcheronnage qui n'est pas notre métier !

4 • Véronique Mahamat, quel bilan tirez-vous de votre carrière au moment de prendre votre retraite ?

Ce qui a motivé mon engagement dans les écoles de production et à Cormaranche-en-Bugey plus particulièrement, c'est tout d'abord l'esprit, la philosophie. Donner aux jeunes une formation technique leur permettant de s'insérer dans le monde du travail ne suffit pas, il faut les aider à se construire en tant qu'homme, citoyen ; essayer de leur faire partager des valeurs fondamentales : la tolérance, le partage, le respect, le goût de l'effort et le sens des responsabilités. Ensuite, diriger une École de Production®, c'est gérer une TPE avec en plus du volet économique tout l'aspect pédagogique qui doit rester notre premier souci. La production n'est que le moyen et non la finalité. Et en tant qu'organisme privé dont le budget n'est alimenté que pour 20 à 22 % par des fonds publics (la Région), l'équilibre à trouver est parfois compliqué. C'est prenant, on ne dort pas toujours sereinement, mais on ne s'ennuie jamais. Pour finir, une autre motivation c'est aussi de travailler en équipe, en réseau. C'est la richesse et la variété des échanges avec les différents partenaires, l'étroite collaboration avec l'interprofession.

5 • Quels sont vos souhaits à chacun pour l'avenir ?

Véronique Mahamat : Le recrutement a toujours été le point névralgique, dû à la méconnaissance générale de la 1^{ère} transformation du bois et des métiers qu'elle offre. J'ai toujours été extrêmement mal à l'aise de ne pas pouvoir répondre aux demandes des entreprises et j'ai très clairement le sentiment de ne pas avoir réussi en la matière. Je forme des vœux pour que la scierie cesse d'être le maillon transparent de la filière.

Jean-Christophe Charrier : Mon souhait rejoint celui de Véronique. En tant que nouveau directeur de l'ETB, il est de pouvoir répondre à la demande des entreprises en nombre d'élèves formés. Et pour cela, il est nécessaire de mieux faire connaître nos formations et les métiers auxquels nous préparons ... Le simulateur de sciage devrait nous aider sur ce point car il correspond aux références actuelles de la nouvelle génération.



AGENDA

Du 19 au 21 septembre : Le douglas - bois de la ville durable. assises-douglas.com à Bordeaux (33)

27 septembre : Journée Technique « Optimisation des chaufferies bois énergie dès leur conception » organisé par Fibois AuRA et Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement dans le cadre du Comité Stratégique Bois Energie à Perreux (42)

27 septembre à 15h30 : « Aides régionales et locales aux collectivités, bailleurs sociaux, associations et entreprises pour construire et rénover en bois local » à Clermont-Ferrand (63). Infos : Fibois AuRA

27 septembre : Journée d'information sur les métiers et formations de la filière forêt-bois pour les acteurs de l'orientation à Bourgoin Jallieu (38) Infos : Fibois 38

29 septembre : Forum Emploi, stand bois, Le Puy-en-Velay (43)

Du 3 au 16 octobre : Exposition Prix Régional Construction Bois & Produits Bois d'AuRA à Clermont-Ferrand (63) Espace Renan.

4 octobre : 5 à 7 de l'écoconstruction, retours d'expériences de bâtiments performants à Feurs (42). Infos : Fibois 42

5 octobre : Parlons Bois ! à la Scierie des Combrailles à Montel-de-Gelat (63)

Du 5 au 14 octobre : Habiter Bois en Auvergne-Rhône-Alpes : visites de maisons individuelles bois pour le grand public. www.habiterbois-aura.fr/

17 octobre à 17h : Remise des trophées du Prix Régional Construction Bois 2018 à Lyon (69) La Sucrière

17 et 18 octobre : Congrès National du Bâtiment Durable à Lyon (69) La Sucrière

18 octobre : Visites chantier bois et entreprise bois avec le PNR Livradois-Forez. Infos : Fibois AuRA

6 novembre : ½ Journée découverte « Le nouveau guide des référentiels techniques » à Rumilly (74). Infos : Pôle d'Excellence Bois

6 novembre : Remise des trophées du Prix départemental de la construction bois de l'Isère à Grenoble (38). Infos : Fibois 38

13 novembre : Journée d'information sur les métiers et formations de la filière forêt-bois pour les acteurs de l'orientation à Thizy les Bourgs (69). Infos : Fibois 69

16 novembre : Rencontres d'affaires Bois to Business et conférence label E+C- à Lempdes (63). Inscription boistobusiness.com

21 septembre : Formation « StabiBois : stabilité générale d'un bâtiment à structure bois » à Clermont-Ferrand (63)

27 et 28 septembre : Formation « Conception énergétique d'un bâtiment bois » à Visiobois à Cormaranche-en-Bugey (01)

11 octobre : Formation « Correction acoustique écologique (traitement intérieur des locaux) » au Grands Ateliers à Villefontaine (38)

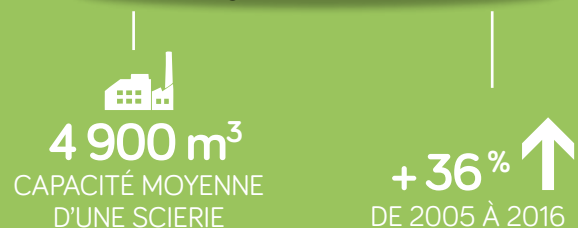
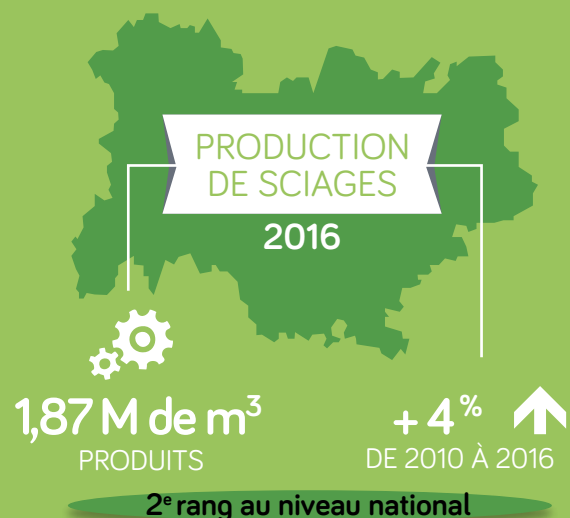
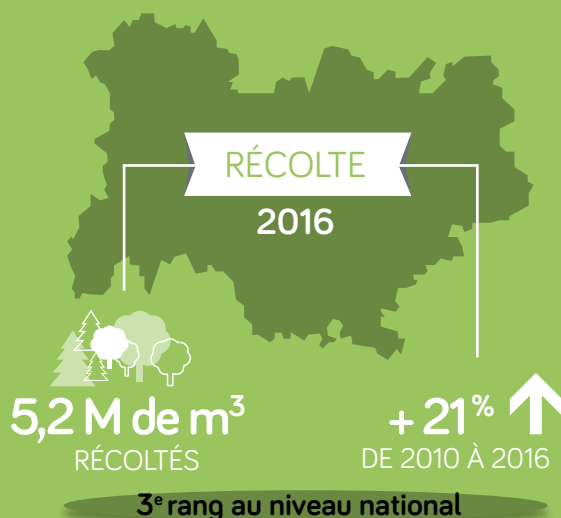
12 octobre : Formation « Isolation phonique en construction bois » au Pôle Excellence Bois à Rumilly (74)

15 novembre : Formation « Décideur Européen Bâtiment Passif » à Saint-Étienne (42)

FORMATIONS CONSTRUCTION BOIS

CHIFFRES CLÉS

EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SCIAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LES 8 LAURÉATS DU PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2018



©Aline Perier

PAVILLON DE TOURISME EN DOMBES
à Châtillon-sur-Chalaronne (01)

Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes de La Dombes (01)
Maître d'œuvre : Megard Architectes (01)
Bureau d'études structure bois : Arborescence (69)
Bureau d'études thermiques : Synapse (01)
Entreprises bois : Nugues Charpente (71),
Les Menuiseries de l'Ain (01)



©Juan Robert

« ANIMA MOTRIX »
à Montéleger (26)

Maître d'ouvrage :
Département de la Drôme (26)
Maître d'œuvre : Collectif Dérive : Christophe Père,
James Bouquard, Pierre Yves Péré,
Guillaume Quemper
Bureau d'étude structure bois :
i+a laboratoire des structures (75)
Fournisseurs du bois :
Michelard Pascal Scierie (26), Scierie Forest (38),
Compagnie National du Rhône (69)



©Johan Méallier

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de l'Oisans (38)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes
de l'Oisans (38)
Maître d'œuvre : Atelier des Vergers Architectes (42),
CPL Architectes (38)
Bureau d'études structure bois : Arborescence (69)
Bureau d'études thermiques : ITF (73)
Entreprises Bois : Alti Bois (74),
Dauphine Menuiserie (38), Lart du Bois (38)
Scieries : Scierie Blanc (26), Scierie Bottarel (38)



©Nicéphore Tsimbidaros

« AU CLAIR DU QUARTIER »
à Grenoble (38)

Maître d'ouvrage : Privé
Maîtres d'œuvre : Florian Golay (38),
Christophe Seraudie (38),
Frédéric Guillaud (Espagne)
Bureau d'études structure bois :
Vessière & Cie (38)
Bureau d'études thermiques : AKOE (38)
Entreprises bois : John Sauvajon (38),
Meandre Oggi (38)
Scierie : John Sauvajon (38)



©Sandrine Rivière

PÔLE MULTI-ACCUEIL
de Tencin (38)

Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Grésivaudan (38)
Maître d'œuvre : r2k Architecte (38)
Bureaux d'études structure bois : Arborescence (73),
Ingénierie Conception Structures Bois (73)
Bureau d'études thermiques :
L'Ingénierie Climatique (38)
Entreprises bois : GB Bois SARL Emmael (38),
Méandre Oggi (38), Bois en 3 Dimensions (38)
Scieries : Scierie Sillat (38), Scierie Bottarel (38)



©Tectoniques

ÉCO-QUARTIER TRÉMONTÉX
à Clermont-Ferrand (63)

Maître d'ouvrage : Auvergne Habitat (63)
Maître d'œuvre : Tectoniques Architectes (69)
Bureau d'étude structure bois : Arborescence (69)
Bureau d'études thermiques : Euclid (63)
Entreprise Bois : Socopa (88)



©Georges Fessy

HALLE
de Lamure-sur-Azergues (69)

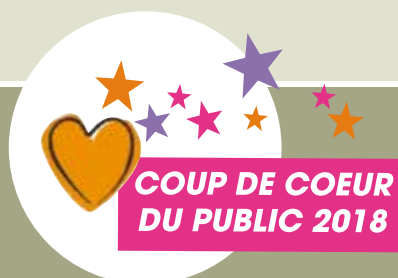
Maître d'ouvrage :
Mairie de Lamure-sur-Azergues (69)
Maîtres d'œuvre : Élisabeth Polzella Architecte (69),
Atelier Nao (38), GEC Rhône-Alpes (69)
Entreprise Bois : Farjot Toitures (69)
Scierie : Boissif (69)



©Klimine Véronique

PÔLE CULTUREL ET SPORTIF
d'Alby-sur-Chéran (74)

Maître d'ouvrage :
Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (74)
Maître d'œuvre : r2k Architecte (38)
Bureau d'études structure bois : Arborescence (69)
Bureau d'études thermiques : BET Nicolas (69)
Entreprises Bois : Menuiserie Blanc (42),
Menuiserie Roux Frères (07), Rubner (69)
Scieries : Moulinvest (43),
Piveteau Bois (85) & Fibex (88),
Rubner Holzindustrie (Autriche)



**COUP DE CŒUR
DU PUBLIC 2018**

VOTEZ

POUR VOTRE COUP DE CŒUR !
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

sur www.fibois-aura.com/construction/coup-de-cœur-prix-regional



Siège social
AGRAPOLE
23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66



Site Clermont-Ferrand
MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79



contact@fibois-aura.org



www.fibois-aura.org